

# **Boost Mon Surplus**

## **MODE D'EMPLOI**

### **1. Votre contrat démarre à partir de la mise en service de votre moyen de production par Enedis.**

Après le départ de votre installateur, Enedis s'occupe de raccorder votre équipement au réseau. Ce n'est qu'une fois ce raccordement effectué que nous pouvons activer votre contrat et commencer à comptabiliser votre surplus. Reportez-vous au document « Les Étapes » pour en savoir plus.

### **2. Apprenez à bien auto-consommer.**

Programmez vos équipements pour qu'ils fonctionnent pendant la journée : un ballon d'eau chaude, une machine à laver, un lave-vaisselle... si vous aviez l'habitude d'utiliser ces appareils le soir, durant vos heures creuses, faites-les plutôt fonctionner lorsque votre centrale photovoltaïque produit.

### **3. La revente de surplus, c'est presque automatique !**

Tout ce qui est produit et non autoconsommé, c'est ce qu'on appelle votre surplus. Durant certaines périodes, vous produirez plus que ce que vous ne pourrez consommer. Nous comptabilisons automatiquement ce surplus grâce aux données de votre compteur Linky. Vous n'avez rien à faire.

### **4. Gardez un œil sur le prix du mois.**

Avec Boost Mon Surplus, vous bénéficiez d'un prix d'achat évolutif de votre surplus : chaque mois, nous calculons un prix en fonction des données du marché. Ce prix est disponible depuis votre espace client. C'est la solution que nous avons imaginée pour augmenter votre pouvoir d'achat. Rendez-vous sur notre site à la page « Comment est calculé notre prix d'achat » pour en savoir plus et voir le prix de mois ainsi que les prix des mois précédents.

### **5. Vous gagnez de l'argent deux fois par an.**

Nous avons mis en place deux périodes de facturation à des dates clés pour vous : en août et en décembre : vacances, rentrée scolaire, fêtes de fin d'année... on a tous besoin d'un coup de pouce à ce moment-là.

### **6. Validez le montant et recevez le virement, attention au prorata !**

Dès que la facturation de la période est disponible, vous serez invité à la valider pour recevoir votre virement. La facturation, avec abonnement déduit, est émise grâce aux données reçues via votre compteur Linky.

### **7. Vous ne payez qu'un abonnement de 1€ HT par mois et par Kilowatt-crête installée.**

Votre abonnement est déduit automatiquement de votre facturation et pas besoin d'équipement supplémentaire.

# Boost Mon Surplus

## LES ÉTAPES



**1. Votre installateur nous fournit un dossier** à votre nom avec les documents obligatoires.



**2. Vous recevez un mail** vous informant de votre pré-inscription chez Urban Solar Energy.



**3. Vous choisissez** entre Stockage Virtuel et Boost Mon Surplus.



**4. Vous vérifiez et corrigez si nécessaire les informations obligatoires** et signez votre contrat de vente de surplus de production en attendant le raccordement de votre centrale.



**5. Votre dossier de raccordement est pris en charge** par ENEDIS. Cette étape peut prendre jusqu'à 4 mois, mais pas de panique, nous suivons votre dossier !



**6. Votre centrale photovoltaïque est mise en service** par Enedis et votre contrat Boost Mon Surplus est activé !



**8. Vous émettez et validez votre facturation** deux fois par an, en aout et en décembre, abonnement déduit, et nous effectuons un règlement par virement !

# VENDEZ VOTRE SURPLUS DE PRODUCTION AU MEILLEUR TARIF AVEC *Boost Mon Surplus*

Pour pallier l'envolée des prix de l'énergie et vous aider à optimiser votre centrale photovoltaïque, nous avons développé Boost Mon Surplus. Auto-consommez votre production et revendez le surplus produit à un prix évolutif, adapté au marché et sans engagement longue durée.

Que vous ayez réalisé vous-même l'installation de votre centrale photovoltaïque ou que vous fassiez appel à un installateur professionnel, auto-consommez ET revendez votre surplus en toute simplicité !



**Sans changement de fournisseur**  
Conservez votre contrat actuel !



**Sans équipement supplémentaire**  
Seulement un abonnement  
d'1 € HT / kWc / mois



**Sans engagement longue durée**  
Restez maître de la situation, 1 an, 2  
ans, 10 ans... c'est vous qui voyez !



**Un prix juste et évolutif**  
Chaque mois, nous calculons un prix  
d'achat qui s'adapte au marché.



**Deux versements par an**  
Recevez immédiatement le  
règlement par virement !

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Une fois votre centrale raccordée et mise en service par ENEDIS, nous comptabilisons votre surplus mensuel et nous calculons un prix d'achat.

En août et en décembre nous vous proposons d'émettre et de valider votre facturation (abonnement déduit). Vous recevez ensuite immédiatement le règlement par virement du montant facturé !

## POURQUOI UN PRIX DIFFÉRENT CHAQUE MOIS ?

Parce que chaque mois, nous voyons les prix de marché de l'énergie évoluer, à la hausse comme à la baisse mais surtout à la hausse !! C'est le moyen le plus simple de récompenser votre investissement et de vous rémunérer au prix juste, même en pleine crise de l'énergie !